N° 6

CONTRIBUTION

A L'ÉTUDE DE

L'HYPNOTISME

ET DE

LA SUGGESTION

THESE

Présentée et publiquement soutenue à la Faculté de médecine de Montpellier

LE 21 DÉCEMBRE 1886

Par Louis SICARD

Né à Marseille

Pour obtenir le grade de Docteur en Médecine

MONTPELLIER
IMPRIMERIE FIRMIN & CABIROU FRERES
20, rue Durand et rue Levat, 2

1886

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/IA41553210_0054

PERSONNEL DE LA FACULTÉ

MM. CASTAN..... DOYEN
GRASSET..... ASSESSEUR

PROFESSEURS

Clinique médicale	COMBAL (✵ ✠).
Clinique des maladies mentales et nerveuses	CAVALIER (✵).
Physique médicale	MOITESSIER (✵).
Médecine légale et Toxicologie	JAUMES.
Clinique chirurgicale	DUBRUEIL (✵).
Chimie médicale et Pharmacie	ENGEL.
Hygiène	BERTIN-SANS.
Pathologie interne	CASTAN.
Clinique médicale	GRASSET.
Botanique et Histoire naturelle médicale	PLANCHON (✵ ✠).
Physiologie	LANNEGRACE.
Clinique obstétricale et Gynécologie	L. DUMAS.
Clinique chirurgicale	TEDENAT.
Opérations et Appareils	GRYNFELTT.
Pathologie externe	CHALOT.
Anatomie pathologique et Histologie (Chargé du Cours)	CARRIEU.
Anatomie (Chargé du Cours)	BIMAR.
Thérapeutique et Matière médicale (Chargé du Cours)	MOSSÉ (✵).

Doyen honoraire : M. BENOIT (O. ✵ ✠).
Professeurs honoraires : MM. MARTINS (O. ✵), DUPRÉ (✵ C. ✠).

CHARGÉS DE COURS DE CLINIQUES ANNEXES

Clinique des maladies des enfants	MM. BATLLE.
Clinique des maladies syphilit. et cutan.	GAYRAUD.
Clinique des maladies des vieillards.	HAMELIN (✵).

AGRÉGÉS EN EXERCICE :

MESSIEURS	MESSIEURS
CARRIEU.	VILLE
MAIRET.	GRANEL.
BIMAR.	FORGUE.
MOSSE (✵).	TRUC.
REGIMBEAU (✵).	GERBAUD.
BLAISE	GILIS.
BAUMEL.	MALOSSE.

M. F.-J. BLAISE, *Secrétaire*.

EXAMINATEURS DE LA THÈSE

MM. GRASSET	*Président.*
MOSSÉ,	*Agrégé.*
MAIRET, TRUC,	*Ch. de Cours.*

La Faculté de Médecine de Montpellier déclare que les opinions émises dans les Dissertations qui lui sont présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs ; qu'elle n'entend leur donner ni approbation ni improbation.

MEIS ET AMICIS

L. SICARD.

AVANT-PROPOS

Le sujet que nous avons choisi pour notre Thèse inaugurale paraîtra peut-être sortir un peu des préoccupations habituelles du corps médical. Nous croyons qu'il n'en est rien.

A côté de l'art médical, qui comprend surtout et avant tout la connaissance de la maladie et des moyens de la combattre, il y a la science médicale, dont l'empire, beaucoup plus vaste, s'étend sur tout ce qui intéresse l'être vivant, cet être vivant fût-il même autre que l'homme. En d'autres termes, tout ce qui touche à la biologie appartient au domaine de la médecine, puisque la médecine peut en faire son profit. C'est par là seulement que son avenir s'est ouvert et agrandi, puisque c'est par là seulement qu'elle a pu quitter les sentiers étroits et tortueux de l'empirisme pour se lancer sur la voie large et sûre de la science.

La biologie, son nom l'indique, est la science de la vie.

Tout phénomène observé chez un être vivant peut et doit donc fixer l'attention du biologiste, du médecin, puisque pour nous ces deux mots sont synonymes, tout médecin devant être doublé d'un biologiste.

A ce titre, les phénomènes d'hypnotisme, de sommeil provoqué, de suggestion, doivent préoccuper tous ceux qui s'intéressent aux études qui ont pour objet l'être vivant, quelle que soit l'étiquette dont ils se plaisent à s'orner, philosophes, médecins, physiologistes, voire même les simples curieux. Du moment qu'il est question de phénomènes observés sur l'homme, aucun d'eux n'a le droit de s'en désintéresser. Quand bien même le médecin n'aurait à retirer de ces observations aucun résultat pratique pour son art, son devoir serait encore de ne laisser en friche aucun recoin du domaine qu'il a mission d'explorer. A plus forte raison, doit-il le faire s'il a le plus petit soupçon que son travail ne sera pas absolument stérile au point de vue de sa préoccupation la plus chère, l'art de guérir.

D'ailleurs, la question qui fait le fond de ce travail est loin d'être nouvelle. Depuis longtemps déjà, elle préoccupe les esprits ; si elle n'est pas plus avancée, cela tient aux difficultés sans nombre dont elle est entourée. Peut-être cela tient-il aussi à un certain sentiment de réserve, exagéré sans doute, de la part des observateurs qui nous ont précédé. Cependant, depuis quelques années, cette étude a été résolûment attaquée, et des savants plus autorisés que nous ont publié le résultat de leurs recherches.

Parmi les faits que nous consignerons dans cette étude, beaucoup ont été signalés, sinon observés, avant nous, mais il en est cependant que nous n'avons vus relatés nulle part.

Nous avons observé, nous raconterons ce que nous avons vu, heureux si nous pouvons ouvrir une voie nouvelle.

INTRODUCTION

De tout temps l'homme a été avide de spectacles. Nous ne savons si l'exagération de ce goût est oui ou non un signe de décadence imminente pour le peuple chez lequel on l'observe; mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'à notre époque, chez nous comme chez nos voisins, les exhibitions, pour se servir d'un mot moderne, sont devenues aussi variées que fréquentes. Parmi ces exhibitions, au nombre de ces représentations, il en est qui ont, sur l'affiche tout au moins, un caractère scientifique. La science est, en effet, la reine du siècle, comme la philosophie était celle du siècle dernier ; et pour suivre le courant général, les spectacles forains eux-mêmes affectent des allures scientifiques, ont recours à la science pour attirer, entraîner et retenir leur public.

Tantôt, c'est la femme électrique que nous rencontrons sur le champ de foire ; tantôt, c'est Verbeck qui couvre les murs de notre ville d'affiches multicolores pour nous annoncer ses expériences sur Mlle de Margueritt. Le public

se laisse allécher par l'inconnu, répond à l'appel du charlatan et du banquiste ; et c'est ainsi que, fraction de public, nous avons fait, un soir, connaissance avec les phénomènes d'hypnotisme, qui nous étaient absolument inconnus.

Sans doute, ce qu'il nous fut permis de voir au théâtre Bellecour de Lyon, ce soir-là, nous impressionna vivement ; mais le scepticisme le plus complet fut le seul sentiment qui persista chez nous au sortir de cette séance, car nous avions pu constater par nous-même que la supercherie jouait un rôle dans cette enceinte. Appelé sur la scène par Verbeck, ainsi que nombre d'autres étudiants, pour assister de près aux expériences qu'il répétait, nous avions enfoncé une épingle dans le mollet d'un des sujets qu'il venait soi-disant d'endormir et de rendre insensible. La piqûre avait été fort bien perçue, et la victime de notre expérience personnelle nous avait foudroyé du regard, pour reprendre aussitôt d'ailleurs son rôle d'hypnotisé insensible.

Cependant, parmi nos camarades plus avancés que nous dans cette étude spéciale, ou parmi nos maîtres, il s'en trouva pour nous affirmer que tout n'était pas mensonge, que cette question était à l'ordre du jour de la science, pour nous engager à l'étudier quelque peu, afin de nous mettre à même de démêler quelle part il fallait faire au charlatanisme, quelle était celle qui revenait à la vérité.

Sans doute, nous avions lu *Joseph Balsamo*; mais l'autorité du Maître conteur manquait peut-être de poids en pareille matière. Nous nous adressâmes ailleurs. Alexandre Dumas nous le pardonnera.

Nous fîmes donc connaissance avec Mesmer et ses baquets, sans trop le comprendre toutefois ; avec son disciple Puységur, qui obtenait des résultats moins contestables que ceux de son maître ; avec le fameux abbé Faria et son élève le général Noizet. Mais le profit que nous en

retirâmes ne fut pas grand ; nous nous perdîmes dans les théories fluidistes et anti-fluidistes ; voilà tout.

Ce fut avec James Braid (de Manchester) que nous commençâmes à démêler quelque chose dans le vaste chaos des idées émises jusqu'alors sur ce sujet ; et depuis, nous étant rendu compte de bien des phénomènes qui nous paraissaient obscurs et peu clairs, nous pouvons dire que l'on rencontre dans l'œuvre de Braid l'idée mère de bien des faits qui ont été observés et contrôlés par des observateurs plus récents. C'est, en effet, à James Braid que revient l'honneur de la découverte de l'hypnotisme et de la suggestion.

Comme nous n'avons pas la prétention de faire ici même une ébauche d'historique de la question, qui, presque née d'hier, compte cependant déjà une bibliographie considérable, nous nous contenterons de citer les deux sources les plus importantes auxquelles nous avons puisé ce que nous pouvons savoir.

D'une part, ce sont les travaux de ce que nous pouvons appeler à bon droit l'école de la Salpêtrière ; d'autre part, les expériences des observateurs de Nancy.

Tout le monde connaît les études de Charcot et de ses élèves sur les hystériques de la Salpêtrière. La partie de ces recherches qui a pour sujet le somnambulisme provoqué est loin d'être la moins intéressante. Pour preuve, nous renvoyons le lecteur à la quatrième partie de l'ouvrage de Richer qui a pour titre : *Etudes cliniques sur la grande hystérie ou hystéro-épilepsie*.

Quant aux travaux sur la suggestion de l'école de Nancy, dont Bernheim est le chef, ils ont eu un assez grand retentissement, malgré leur date plus récente, pour qu'il ne nous soit pas nécessaire de faire plus que les mentionner.

C'est pendant que nous cherchions à nous rendre compte de cette question embrouillée, qu'une circonstance fortuite nous mit à même de faire les observations personnelles qui forment le fond et la partie essentielle de ce travail.

Nous n'avons pas la prétention de présenter au lecteur des faits nouveaux, ou plutôt rien que des faits nouveaux ; mais nous croyons qu'il ne sera pas sans intérêt de trouver résumée une série d'expériences dont la durée a été de plus de dix-huit mois.

C'est tout simplement une pierre de plus que nous voulons apporter à l'édifice que d'autres ont construit, et non un édifice que nous voulons construire tout seul. Néanmoins, il nous semble que, parmi nos expériences, il en est qui présentent un certain cachet de nouveauté. Non pas que les faits que nous rapporterons n'aient pas été pressentis par certaines personnes ; nous sommes, en effet, persuadé que tout esprit sérieux qui s'est occupé des questions qui nous intéressent en est arrivé à soupçonner, peut-être à admettre leur réalité ; mais jusqu'à présent, nous ne les avons vus signalés nulle part avec la netteté et la précision qui ont caractérisé les expériences qui constitueront la partie la plus importante de ce travail.

Celui-ci, ne visant qu'à ce but d'être un document dans l'étude de la question qui nous occupe, nous n'entrerons pas dans des considérations théoriques étendues ; nous nous contenterons de rapporter les faits sans les interpréter, car ils portent, selon nous, leur enseignement en eux-mêmes. Nous tirerons seulement quelques conclusions en les accompagnant de quelques réflexions sur les dissemblances que nous avons pu observer avec les théories ou les conclusions mises en avant par les auteurs dont nous avons parlé.

C'est une étude clinique que nous présentons à nos Juges. Notre seul guide a été l'observation rigoureuse ; nous n'avons cherché ni à augmenter ni à atténuer l'importance des faits que nous avons constatés. Nous pouvons faire erreur dans la signification à donner à ces faits, mais les faits doivent rester : ce qui est ne peut être contesté.

CONTRIBUTION

A L'ÉTUDE DE

L'HYPNOTISME

ET DE LA SUGGESTION

PREMIÈRE PARTIE

Mlle N..., 24 ans, d'une bonne santé générale, n'avait jamais eu de crise d'hystérie. Quoique douée d'un tempérament nerveux et facilement impressionnable, jamais elle n'avait eu aucun symptôme rappelant de près ou de loin la grande névrose.

1° La première fois qu'elle fut endormie, ce fut à la suite des représentations données par Verbeck au théâtre Bellecour de Lyon. Son imagination avait été fortement surexcitée, et elle s'offrit spontanément à nous pour une tentative, avec le désir de se laisser endormir. Le sommeil fut obtenu au bout de quelques minutes. Les paupières s'étaient fermées naturellement, et, sur l'injonction :

« Vous ne pouvez plus ouvrir les yeux ! », Mlle N... fit de vains efforts pour arriver à ce but.

Le sommeil avait été amené par le regard simplement. Le réveil fut très facile; il fut obtenu en soufflant sur les yeux. Cette première séance ne laissa rien après elle, ni lourdeur de tête ni mal de cœur.

2° Une seconde séance amena les mêmes résultats, plus nets peut-être, et par les mêmes moyens ; mais à la troisième, nous obtînmes un sommeil profond et absolu.

Mlle N..., étendue sur un canapé, les membres en résolution complète, dormait en apparence du sommeil le plus profond et le plus naturel. Interpellée, elle ne répondit pas. Nous soulevâmes alors l'un de ses bras. Il retomba inerte. Nous lui donnâmes l'ordre de le conserver dans la position ou nous le placions. L'ordre ne fut pas écouté; le bras, abandonné à lui-même, retomba comme la première fois. Le réveil fut très facile. Mlle N... s'excusa d'avoir dormi en notre présence, n'ayant aucun souvenir d'avoir été provoquée à ce sommeil, et ne parut pas s'en ressentir le moins du monde (1).

3° A la séance suivante, le sommeil est obtenu avec une plus grande rapidité ; mais cette fois l'hypnotisation,

(1) Qu'il nous soit permis désormais de ne pas rapporter exactement le numéro d'ordre des séances. Nos expériences sur N...s'étant prolongées pendant plus de dix-huit mois presque quotidiennement, le nombre en est assez grand. D'autre part, nous ne signalerons que celles qui ne se répètent pas les unes les autres, et même nous ne saurions plus dire exactement aujourd'hui si l'ordre dans lequel nous classerons les dernières, et par conséquent les plus importantes, est véritablement l'ordre dans lequel nous les avons faites. Nos notes étaient prises au jour le jour, sur des feuilles volantes, sans espoir d'être utilisées jamais, et le plus souvent sans date.

commencée par le regard, est achevée par la compression des globes oculaires avec les pouces.

Cette pression des yeux est même continuée quelques instants après que N... est tombée endormie et en résolution complète.

Le sommeil obtenu a d'abord les mêmes caractères que dans la séance précédente ; mais au bout de quelques minutes, nous assistons à un nouveau phénomène. N... se redresse et se met à parler. D'abord, ce ne sont que quelques mots sans suite et sans signification apparente. Mais bientôt, comme nous écoutons sans rien dire, curieux et intéressé, les mots entrecoupés deviennent des phrases; ce qui n'avait pas de signification apparente prend un sens, et il ne nous est plus permis de douter que N... rêve que son père est mourant et qu'elle assiste à ses derniers moments.

Les larmes surviennent, et N... s'agenouille devant un fauteuil; la tête entre ses mains, elle sanglote. Nous nous hâtons de mettre fin à cette scène par le réveil, et, revenue à son état normal, N... est fort surprise de se trouver à genoux, les yeux baignés de larmes. On lui dit qu'elle s'est endormie, a rêvé et a pleuré pendant son sommeil. Sa mémoire lui revient alors en partie ; elle se souvient que nous l'avons endormie, et qu'elle a rêvé des choses bien tristes, sans pouvoir dire quoi. Quelque lourdeur de tête suit cette séance, mais se dissipe bientôt.

4° Une série de séances se passe à constater les modifications apportées dans le sommeil par la plus ou moins grande prolongation de la pression sur les yeux avec les pouces.

Ce qu'on nous permettra d'appeler le début du sommeil ou de l'état hypnotique, quoique ce soit sans doute là

une mauvaise expression, nous était toujours annoncé par les mêmes phénomènes : quelques légères contractions des muscles, des membres supérieurs, du cou, de la nuque, de la face, quelques clignotements des paupières, quelques soupirs, puis la résolution complète et le calme.

La fixité du regard était suffisante pour amener cet état ; au bout de quelques séances, cela suffisait, même lorsque N... détournait la tête comme pour échapper à son influence.

Il nous a été permis de constater, pendant ces séances, que la période d'agitation et de délire n'intervenait pas lorsque nous cessions notre action dès que N... tombait endormie. Mais si au contraire cette action était prolongée quelque temps encore par la compression sur les globes oculaires, N... ne tardait pas à avoir de véritables hallucinations, tantôt gaies, tantôt tristes, dont elle ne conservait aucun souvenir après le réveil.

Pendant cette série d'expériences, il ne nous fut pas possible de nous mettre en communication avec N... Elle ne répondait pas quand nous lui adressions la parole, même lorsque le sommeil était calme ; à plus forte raison quand elle était en proie au délire.

L'épreuve du bras levé en l'air et maintenu quelque temps dans cette position ne donnait qu'un résultat négatif ; il retombait dès que nous cessions de le soutenir. Toujours au réveil, nous constations un peu de céphalalgie lorsqu'il y avait eu agitation ou délire ; mais ce phénomène était de peu de durée.

Entre deux séances, N..., interrogée, n'accusait aucun trouble de la santé. Suivant ses affirmations, elle n'était pas plus énervée qu'avant de nous servir de sujet.

5° Ayant un jour prolongé plus que d'habitude la com-

pression sur les globes oculaires, nous étendons le bras de N..., en articulant d'un ton convaincu : « Vous ne pouvez plus baisser le bras ! ». A notre grande surprise, le bras étendu ne retombe pas. L'autre bras, mis dans la même position, reste fixe, et, fait à noter, sans que nous ayons répété notre affirmation. Cette attitude persiste un certain temps, assez court d'ailleurs; puis les membres retombent. A la séance suivante, nous obtenons le même résultat, mais d'une manière beaucoup plus complète. De plus, si l'on emploie la force pour écarter le bras de la position dans laquelle il se trouve fixé, on ne peut y parvenir, à condition toutefois que cette force ne soit pas exercée par nous-même. Il faut que nous intervenions pour faire cesser cette attitude ; ce que nous obtenons en affirmant : « Vous pouvez baisser le bras ! » Dès lors, le sommeil de N... se présentait à nous avec un caractère de catalepsie manifeste, et nous pûmes désormais le constater à chaque séance.

Bientôt, il était obtenu si facilement, qu'il nous servit régulièrement par la suite de pierre de touche pour vérifier si N... était complètement endormie. Cet état cataleptique était toujours accompagné d'anesthésie et d'analgésie. L'ammoniaque sous le nez ne produisait aucun effet. Les piqûres n'étaient pas senties ; il nous fut possible de transpercer un épais pli cutané avec une épingle d'or.

6° Nous étions entré en communication avec N... A partir de ce jour, ce fut là pour nous une source d'observations nouvelles. Tandis que, lors des premières séances, N..., endormie, ne nous répondait pas lorsque nous lui adressions la parole, à partir de ce moment. nous obtînmes de plus en plus facilement des réponses.

Nous ne réussîmes d'abord qu'à diriger la conversation

à notre gré, même sur des sujets que N .. n'aurait sans doute pas abordés dans son état normal. Des questions peut-être un peu indiscrètes ne restaient pas sans réponse.

Nous rappelant alors les hallucinations dont N... est la victime lorsque nous lui comprimons avec quelque persistance les globes oculaires, nous la mettons dans cet état. L'hallucination est une hallucination triste ; mais cette fois nous pouvons intervenir. Laissant la fiction se dérouler à nos yeux pendant quelque temps, afin de pouvoir la connaître, nous interpellons N..., en lui affirmant qu'elle se trompe, que *ce n'est pas vrai ;* et, devant notre affirmation et notre insistance, nous avons la satisfaction de voir passer N... de la tristesse à la joie ; le sourire succède aux larmes.

Il résultait donc de cela que, non seulement N... était sensible à l'hypnotisme, que nous pouvions provoquer chez elle, l'hypnose, pour nous servir de l'expression de Bernheim, mais encore qu'elle était sensible à la suggestion.

Le résultat obtenu ce jour-là n'avait pas d'ailleurs de quoi nous surprendre ; nous aurions dû le prévoir ; car, dans les expériences des jours précédents, en mettant et immobilisant le bras, la jambe, dans une position gênante, nous ne faisions en réalité pas autre chose que de la suggestion immédiate. Les phénomènes simulant l'état cataleptique n'étaient que des phénomènes suggérés, et nous estimons que ceci vaut bien la peine d'être noté, puisque nous aurons à y revenir.

7° Nous avions lu ce qui avait été publié par Bernheim sur les expériences qu'il était en train de faire à Nancy (1884). Notre attention devait donc naturellement se porter sur ces phénomènes de suggestion, et ce fut dans ce sens-

là que désormais nous dirigeâmes notre expérimentation et nos efforts. Nous ne consignerons ici que les résultats positifs, laissant de côté ceux qui peuvent présenter quelque doute ou quelque difficulté d'interprétation. Nous n'avons pour ainsi dire pas eu de résultats négatifs.

Les phénomènes simulant la catalepsie sont répétés un grand nombre de fois, et variés autant qu'il est possible de le faire. Parfois, il est absolument nécessaire de donner l'ordre d'une manière verbale et autoritaire; mais le plus souvent il nous suffit de mettre les membres dans la position que nous voulons faire garder, pour que notre intention soit comprise et notre ordre mental, si nous pouvons nous servir de ce mot, exécuté immédiatement. Mais si ces phénomènes de suggestion ont été les premiers que nous ayons observés, bientôt ils ne furent plus les seuls.

8° N... est endormie par le regard. Nous l'appelons, elle nous répond. Nous lui demandons où elle est. Elle se met à rire et nous répond que nous le savons bien, puisqu'elle est près de nous. Mais nous lui disons qu'elle est chez elle, près de sa mère, occupée à broder et à causer. « C'est vrai, nous dit-elle après une légère hésitation. » Et nous la voyons travailler à une broderie imaginaire, en même temps qu'il nous est permis d'entendre la moitié d'une conversation de fille à mère, parfaitement insignifiante d'ailleurs. Intervenant encore, nous lui disons de nous chanter la habanera de *Carmen*, en lui suggérant qu'elle chante dans un concert pour les pauvres. L'ordre est immédiatement exécuté. Mais, quoique N... soit excellente musicienne et possède une très belle voix, celle-ci est voilée, l'émission se fait avec un timbre sourd et avec peine. Réveillée, N... déclare ne se souvenir de rien; elle est persuadée que nous voulons lui en faire accroire.

9° Nous pourrions citer un grand nombre d'exemples de suggestion pendant l'hypnose ; mais cela deviendrait fastidieux. Nous ne saurions cependant passer sous silence les deux suivants, d'autant mieux que l'un d'eux nous servira de transition, de même qu'il nous a révélé la possibilité de la suggestion à longue portée chez notre sujet.

Nous affirmons à N..., endormie, qu'elle a été cruellement offensée par une personne qui lui est chère, que cette personne va venir, et qu'il faut qu'elle la tue d'un coup de poignard pour se venger. Quelques instants après, nous voyons N... se lever frémissante : « Te voilà, misérable ! » Et elle fait le geste de donner un coup de couteau dans la poitrine, en ajoutant : « Tiens, me voilà vengée ! » Puis elle retombe en sanglotant, déjà en proie au remords.

Nous nous hâtons de mettre fin à cet état pénible par le réveil. Nous devons ajouter ici que N... est d'un caractère très doux, nullement irascible et incapable de faire du mal à personne.

Une autre fois, nous disons à N...: « Vous allez compter, en commençant par un, deux, trois, etc. Arrivée à douze, vous vous réveillerez en prononçant le mot ; mais vous ne vous arrêterez pas de compter pour cela. L'ordre s'exécute : à douze, N... ouvre les yeux et continue : « Treize, quatorze... », puis s'arrête étonnée, en se demandant ce qu'elle compte et pourquoi elle compte.

Cette dernière expérience méritait de fixer notre attention. Nous y trouvons, en effet, deux particularités que nous n'avons pas encore signalées. D'une part, la fin de l'hypnose est amenée par suggestion ; d'autre part, la suggestion se prolonge au delà de l'hypnose, quoique pendant un temps très court.

De ces deux particularités, la première n'était pas abso-

lument nouvelle pour nous. Déjà plusieurs fois il nous avait suffi de dire à N... : « Réveillez-vous ; vous vous réveillerez en faisant telle chose », pour la voir passer de l'état de sommeil à l'état de veille au moment fixé par nous. Mais nous n'avions pas encore obtenu la suggestion à distance, que nous avions vue signalée par les auteurs, et que nous avions cherché à obtenir.

Certes, il ne nous était pas encore donné de la constater, mais du moins nous avions un indice qui nous permettait d'espérer que nous finirions par l'obtenir et nous encourageait à continuer. Des expériences variées similaires furent donc répétées, qui furent suivies d'un plein succès, malgré les complications que nous y ajoutâmes.

Si nous ne les rapportons pas, ce n'est que pour éviter des longueurs dans une histoire qui ne paraîtra peut-être que trop longue.

10° De même que nous avions obtenu l'obéissance de N... pendant l'hypnose, en cherchant à lui immobiliser le bras dans une position donnée en dépit de sa volonté, de même nous cherchons à obtenir la suggestion à distance en nous servant de la même épreuve, ou du moins d'une épreuve analogue: « Une fois réveillée, vous ne pourrez plus remuer le bras droit », lui disions-nous. Bien des séances se passèrent sans nous donner le résultat désiré, puis, un jour, nous vîmes le phénomène se produire. Dès lors, il ne nous fit plus jamais défaut. D'abord rapide et passagère, la paralysie flaccide obtenue ne durait que quelques instants.

Quand l'expérience eut été répétée un certain nombre de fois, sa persistance devint telle qu'il nous fallait avoir soin de lui fixer d'avance un terme au moment même de la suggestion, ou de rendormir N... une seconde fois, à seule fin de la débarrasser de son infirmité par une nouvelle sug-

gestion. Mais ces faits ou des faits analogues dont nous rapporterons plus loin quelques exemples, car ils y seront mieux à leur place chronologique, ne purent être constatés qu'un peu plus tard.

11° Après avoir obtenu l'exécution pendant la veille d'un ordre donné pendant le sommeil, quelque imparfaite qu'eût été primitivement cette exécution, nous devions consacrer une série de séances à la vérification et à l'étude de ce phénomène nouveau pour nous. Tout d'abord, le moment fixé pour l'exécution de l'ordre donné fut le moment même du réveil, et l'action à exécuter aussi simple que possible : ordre de se lever et de faire le tour de l'appartement; ordre d'aller arranger ses cheveux devant la glace, etc., etc.

Parfois, au début, l'ordre n'est exécuté que d'une manière imparfaite ; c'est plutôt une ébauche d'obéissance qu'une obéissance complète.

Mais bientôt, dans ces conditions-là, la suggestion nous donne des résultats si précis et si manifestes que nous modifions graduellement le programme. Nous fixons pour l'exécution de l'ordre un moment de plus en plus éloigné du réveil; nous compliquons de plus en plus l'action à exécuter. Néanmoins, nous constatons de moins en moins des erreurs ou des omissions. Si nous demandons alors à N... pourquoi elle fait telle ou telle chose bizarre que nous lui avons commandé de faire, invariablement elle nous répond : « C'est une idée qui me vient. » Et nous ne saurions trop appeler l'attention sur ce fait : jamais à l'état de veille N... ne se rappelle qu'on lui a donné un ordre pendant l'hypnose ; elle croit toujours exécuter spontanément, *proprio motu,* ce qui lui a été suggéré. Parfois même, si l'idée suggérée est par trop bizarre, au moment fixé pour

son exécution, nous voyons N... se mettre à rire et secouer la tête comme une personne qui se moque d'elle-même. Si nous lui demandons la cause de son hilarité, elle nous répond que c'est une idée qui lui vient. Elle résiste, mais finit le plus souvent par exécuter l'ordre donné, en déclarant que c'est plus fort qu'elle, en s'excusant.

12° Parmi le nombre considérable d'expériences de suggestion exécutées à l'état de veille qu'il nous a été permis d'enregistrer, nous ne citerons que les suivantes, qui nous paraissent avoir un intérêt plus grand qu'un simple intérêt de curiosité.

a) N... est assise dans un fauteuil au moment où nous l'endormons. Nous lui disons qu'à son réveil elle sera paralysée des membres inférieurs. Au moment du réveil, nous nous arrangeons de manière à ce que l'idée de se lever, et par conséquent d'avoir recours à ses membres inférieurs, ne lui vienne pas tout de suite, afin qu'un certain temps s'écoule entre l'ordre donné et la manifestation de son exécution. Puis, nous faisons naître pour N... l'occasion de se lever. La chose lui est absolument impossible. C'est en vain qu'avec les bras elle se soulève sur son fauteuil ; les jambes lui refusent tout service. Elle est paralysée, et cette paralysie n'est accompagnée d'aucune contraction. Cependant, N... ne s'effraie pas ; elle est habituée à tout depuis qu'elle se prête à nos expériences. Elle nous prie de lui rendre l'usage de ses jambes, ce que nous faisons en la rendormant.

Cette expérience a été variée autant qu'elle en était susceptible, et nous a toujours donné des résultats positifs.

b) Nous affirmons à N... qu'à son réveil, il lui sera impos-

sible de parler, parce qu'elle ne pourra pas remuer la langue. L'ordre donné s'exécute aussi bien que possible : il ne peut plus sortir de la bouche de N... que des sons inarticulés ; elle fait de vains efforts, mais malgré tout, elle reste parfaitement incompréhensible. Les mouvements des lèvres changent bien un peu la nature du son émis, mais cependant la prononciation des différentes lettres est gênée, au point qu'elles sont toutes confondues et méconnaissables. Jamais peut-ètre le rôle prépondérant de la langue n'a été mis en lumière d'une manière aussi irréfutable ; jamais l'étymologie du mot langage ne nous a sauté aux yeux avec autant d'évidence. Il nous faut nous hâter de rendormir N... au plus vite pour lui rendre l'usage de la parole, car, bien femme, elle supporte cet état avec la plus vive impatience.

c) Nous disons à N... qu'à son réveil elle ne verra plus ; elle sera aveugle. Ceci se passe le soir. Au réveil, et du ton le plus naturel, N... s'étonne que nous ayons éteint toutes les lampes ; elle trouve la plaisanterie de mauvais goût. Un succès aussi complet nous étonne, et nous pensons à de la simulation. Mais il nous faut rejeter cette idée. En effet, notre main, approchée inopinément et vivement du visage de N... comme pour la frapper, ne cause pas le plus petit tressaillement, le plus petit réflexe. N... marche en tâtonnant dans l'appartement, se heurtant aux meubles ; elle présente toutes les allures d'une personne qui se trouve plongée dans la plus complète obscurité. Nous lui mettons entre les mains une boîte d'allumettes et une bougie, en lui disant d'allumer elle-même. Elle ne voit pas les allumettes qui s'enflamment, et ne commence à soupçonner quelque chose d'anormal que lorsqu'elle se brûle. Il nous faut la rendormir pour lui rendre l'usage de la vue.

d) N... est endormie. Nous lui disons qu'à son réveil, *elle ne nous verra pas*. Une fois réveillée, N... se trouve en apparence tout à fait dans son état normal ; elle cause avec les personnes présentes. Nous nous tenons immobile devant elle, et quoique son regard croise plusieurs fois le nôtre, elle ne paraît pas nous voir. Au courant de la conversation engagée, nous plaçons une réflexion. N... paraît étonnée et regarde dans notre direction. Comme la conversation continue, elle fait le geste d'une personne qui s'est trompée. Quelques nouvelles paroles prononcées par nous amènent le même résultat, mais plus marqué. Nous nous approchons alors et lui prenons la main en lui parlant. Des signes de la plus vive terreur se peignent sur son visage. Elle exprime l'effroi et l'étonnement qu'elle éprouve à nous toucher et à nous entendre sans nous voir. Pour nous, il n'y a plus de doute, la suggestion est exécutée d'une manière pleine et entière. Néanmoins, nous avouons qu'ici la simulation aurait été facile, car il n'y avait aucun moyen de contrôle un peu sérieux ; mais si nous rapportons le fait, c'est que nous sommes absolument convaincu de l'entière bonne foi de N... Notre conviction, reposant sur les faits antérieurs susceptibles de contrôle, était établie.

e) Nous suggérons à N... qu'un quart d'heure environ après son réveil elle recevra la visite d'une de ses amies dont elle nous a parlé et que nous ne connaissons pas. Nous précisons les détails de cette petite scène imaginaire que nous allons faire jouer devant nous : N... entendra sonner, ira ouvrir, introduira son amie et nous présentera l'un à l'autre ; elle lui fera des reproches sur la rareté de ses visites et lui demandera la cause qui l'amène. La conversation s'engagera. Quand l'amie voudra partir, N... la

retiendra, insistera pour lui faire prendre quelque chose, etc., etc.

Inutile de dire que les choses se sont passées conformément au programme que nous avions tracé; sans cela nous ne rapporterions pas cette observation. Ici encore, nous ne pouvons pas démontrer qu'il n'y a pas eu simulation, mais notre conviction est absolue.

D'abord, nous savons déjà depuis longtemps qu'au réveil, N... ne conserve aucun souvenir de ce qu'elle a fait, dit ou entendu pendant l'hypnose; d'autre part, pour nous, qui avons assisté à la scène, nous sommes entièrement persuadé que le comédien le plus parfait ne pourrait simuler le naturel d'une manière aussi complète, aussi absolue. Pendant la conversation engagée entre N... et son amie absente, conversation dont une moitié seulement était perceptible pour nous, N... entendait évidemment son amie, et ce qu'elle disait elle-même n'avait de sens souvent qu'en supposant un interlocuteur. L'imagination de N... était évidemment entrée en jeu ici, et grâce à elle, le canevas que nous avions fourni avait été couvert d'une riche broderie.

Cette visite fictive une fois terminée, afin d'éviter une scène bizarre et désagréable entre les deux amies quand elles se verraient réellement, nous effaçons le souvenir, en provoquant de nouveau l'hypnose et donnant l'ordre d'oublier ce qui s'est passé.

f) N... est occupée à un travail de couture au moment où nous l'endormons. Nous lui suggérons cette fois un tremblement de la main droite qui l'empêchera d'écrire, mais seulement d'écrire, et nous la réveillons. Elle reprend son travail interrompu et le continue avec la même adresse. Nous remarquons qu'elle enfile son aiguille sans le moindre

tremblement. Nous faisons naître alors une circonstance qui la force à écrire. Le tremblement apparaît aussitôt qu'elle commence, et le résultat est une écriture grosse, contournée et tremblée, pire que celle des enfants qui savent à peine former leurs lettres, tandis que son écriture habituelle est une cursive assez élégante. Nous regrettons de ne pouvoir mettre sous les yeux des lecteurs ces deux écritures, que nous avons eues entre les mains, mais que nous avons malheureusement égarées. Comme terme de comparaison, nous pouvons dire que cette écriture tremblée présentait la plus grande analogie avec le fac-simile de l'écriture d'un choréique que Bernheim donne dans son livre de *la Suggestion*, pages 340 et 341.

Cette expérience et quelques autres analogues font naître en nous la pensée que la suggestion pourrait recevoir quelques applications thérapeutiques. Depuis nos observations, la publication de l'ouvrage de Bernheim est venue justifier pleinement notre manière de voir. Mais nous aurons à revenir là-dessus.

g) Nous donnons à N... l'ordre de s'endormir le lendemain, au moment où le dixième coup de 10 heures sonnera à l'horloge de l'Hôtel-Dieu. Bien entendu, nous sommes auprès d'elle à l'instant fixé, et même avant. L'horloge commence à sonner. N... ne présente rien d'anormal. Au dixième coup, elle se renverse en arrière et tombe endormie en résolution musculaire complète.

Nous nous contenterons de citer ce seul exemple de suggestion à longue portée. Le fait le plus remarquable que nous ayons enregistré à ce sujet est celui dans lequel nous avons obtenu l'exécution de l'idée suggérée un mois après la suggestion.

13° Quand la puissance de la suggestion nous parut absolument manifeste et indiscutable, l'idée nous vint d'appliquer cette suggestion dans un but thérapeutique. Malheureusement, à notre point de vue, N... jouissait d'une santé parfaite, et si nous pouvions provoquer chez elle des paralysies, des contractures, des tics nerveux, nous ne pouvions pas, en revanche, remédier à des affections qui n'existaient pas. Quand nous le voulions, nous faisions disparaître par suggestion l'état que nous venions de créer par le même moyen, mais c'était tout. Cependant, nous étions aussi convaincu qu'on peut l'être, sans démonstration et par induction. La possibilité de faire disparaître ou d'améliorer certains états pathologiques par la suggestion nous paraissait probable; mais sous ce rapport-là, N... ne nous offrait aucune ressource. Quand nous parlions à certaines personnes de l'influence thérapeutique que nous espérions avoir par l'hypnose et la suggestion, nous ne rencontrions qu'incrédulité et sourire. Les travaux de Bernheim n'avaient pas paru pour appuyer notre dire, et nous ne rencontrions pas de malades de bonne volonté.

De ce côté-là, par conséquent, nous serons forcément très bref. Voici ce qu'il nous a été permis de constater chez N... :

a) N... souffre de la tête ; c'est une céphalalgie assez intense causée par un rhume de cerveau violent. Nous provoquons l'hypnose, et nous lui affirmons qu'à son réveil elle ne souffrira plus de la tête, que jusqu'à la fin de son rhume elle n'aura plus à en souffrir.

Quelques instants après son réveil, N... nous dit d'elle-même, non sans surprise, que la tête lui fait un peu moins mal. Nous pouvons alors constater un succès absolu. La céphalalgie a complètement et définitivement disparu.

Evidemment, notre suggestion ne pouvait en rien modifier la marche dudit coryza, dont la durée ne fut pas abrégée ; mais nous avions réussi à supprimer cette douleur fort désagréable ; nous avions obtenu une sorte d'anesthésie. La douleur n'était pas perçue, et par ce fait nous avions apporté un soulagement. N'est-ce pas là de la thérapeutique ?

b) N... souffre de crampes d'estomac, auxquelles elle est d'ailleurs assez sujette, et que nous soupçonnons d'origine nerveuse. La suggestion nous produit encore ici le même résultat. La douleur, si elle persiste, n'est plus perçue. Par la suggestion immédiate, nous faisons disparaître les douleurs qui existent ; par la suggestion à longue portée, nous prévenons le retour de ces douleurs. N'est-ce pas là encore de la thérapeutique ? Nous nous contenterons de citer ces deux cas, que d'ailleurs nous avons été à même d'observer plus d'une fois chez N...

Sans doute, il sera facile de nous objecter que, pour une céphalalgie produite par le coryza, c'est un moyen bien héroïque que d'avoir recours à l'hypnose et à la suggestion. Nous en demeurons volontiers d'accord. Mais la signification du fait n'en reste pas moins la même, la voie ne nous paraît pas moins ouverte.

D'autre part, nous avons mentionné plus haut que nous pouvions obtenir à volonté, par simple suggestion, des paralysies, des contractures et autres phénomènes du même ordre. Il est donc démontré, pour nous, que par la suggestion nous avons prise sur le système nerveux. Il appartient au médecin d'user de cette influence dans un but thérapeutique. Les résultats, sans doute, peuvent ne pas être immédiats, ou s'ils le sont, ils peuvent ne pas avoir une bien longue durée ; mais nous ne doutons pas

qu'avec une certaine insistance, une guérison définitive, ou tout au moins une amélioration sensible, ne puisse être obtenue dans bien des cas.

Cette opinion, qui est la nôtre depuis lors, c'est-à-dire depuis à peu près deux ans (nos observations sur N... remontent à 1884), nous avons eu le plaisir de la voir partagée depuis par des personnes qui peuvent parler avec plus d'autorité que nous, Bernheim, Grasset, par exemple, pour ne citer qu'eux.

14° Nous devons commencer maintenant le récit d'observations dont nous ne voulons pas tirer la conclusion avant de les avoir fait connaître, et qui pourront sans doute et à bon droit paraître étranges et invraisemblables. Nous serons néanmoins soutenu dans la tâche que nous avons entreprise par la pensée que nous ne faisons que rapporter fidèlement *ce que nous avons vu*, que nous avons observé sans parti-pris, aussi scientifiquement que nous le permettaient le sujet et l'éducation que nous tenions surtout de notre père, que nous avions aussi reçue dans les laboratoires de la Faculté des sciences de Lyon, notamment au laboratoire de physiologie, où nous étions sous les ordres et la direction de notre bien cher maître M. le professeur Arloing.

La première de ces observations fut l'effet du hasard, ou plutôt de ce que nous appelions nous-même un véritable enfantillage. On nous permettra cependant d'avoir le courage de la raconter, à cause de ses conséquences.

Un de nos camarades des hôpitaux de Lyon, en même temps qu'un de nos excellents amis, allait se présenter au concours de l'internat. Il était au courant de nos expériences, qu'il suivait avec intérêt, et, par pure plaisanterie, il nous dit : « Tu fais faire à ton sujet tout ce que tu veux ?

Fais-lui donc dire quelles sont les questions que j'aurai au concours. » Malgré les railleries que nous avait inspirées cette idée, nous essayâmes le lendemain, par curiosité, d'interroger N... Voici le compte-rendu de cette séance :

N... est assise dans un fauteuil. Nous nous plaçons en face d'elle et l'endormons en lui tenant la main dans les nôtres. Pour arriver au but que nous poursuivons, nous lui suggérons l'idée qu'elle assiste à la première épreuve du concours, puis nous lui demandons de nous dire ce qu'elle voit, ce qu'elle entend. En termes très vagues, N... nous parle alors du jury, de l'auditoire, de la salle. Puis nous l'engageons à nous donner des détails.

— Il y a un jeune homme qui parle à haute voix, nous dit-elle. Les autres écoutent.

— Ecoutez ce qu'il dit et dites-le-nous.

— Je ne peux pas, je n'entends pas bien ; je suis trop loin de lui.

— Approchez-vous un peu plus près. Personne ne vous dira rien. Entendez-vous, maintenant ?

— Oui.

— Eh bien ?

— Attendez... Il est question d'un nerf... ses branches vont à l'œil... à la paupière... dans le nez...

Ces réponses nous plongent dans le plus vif étonnement; aussi sommes-nous curieux de pousser l'épreuve plus loin. Nous suggérons à N... qu'elle assiste à la seconde épreuve, et nous lui demandons de nous tenir au courant de ce qui se passe.

Elle nous parle encore du jury et des auditeurs, puis nous dit qu'on écoute une lecture que fait un jeune homme.

— Vous entendez ce qu'il dit ?

— Non, je suis trop loin.

— Eh bien, approchez-vous. Vous entendez, maintenant?

— Oui. Il s'agit d'une maladie du sein. Oh ! c'est affreux, ce qu'il dit ! Il faut amputer le sein.... Pauvre femme !

A la troisième épreuve, N... nous apprend de même qu'il est question d'une maladie du cœur. Et comme nous lui demandons s'il n'y a pas un mot qui revienne plus souvent que les autres :

— Si, nous dit-elle... Attendez... Il parle toujours de *valvules*... qui sont malades...

A la quatrième, elle nous raconte qu'il s'agit d'une femme qui est morte avant d'accoucher, et qu'il faut faire l'opération de *César*.

Ces réponses nous plongent dans l'étonnement le plus profond. Nous nous sentons en présence de quelque chose d'inexplicable. Nous réveillons alors N..., qui, sur notre demande, nous dit qu'elle ne se rappelle pas ce que nous lui avons fait faire pendant son sommeil.

Nous lui parlons pendant un certain temps de choses diverses. Puis nous mettons le concours de l'internat sur le tapis. Il nous est facile de nous assurer qu'elle ignore absolument en quoi il consiste, quelle est la nature des épreuves, comment on les subit. Et cependant, il résulte au moins des réponses qu'elle nous a faites pendant son sommeil que la première épreuve est une épreuve orale d'anatomie, la seconde, la lecture d'une composition de pathologie externe, la troisième, une composition de pathologie interne, la quatrième, une question de garde d'obstétrique. Or, c'est précisément là l'ordre des épreuves du concours à Lyon, et si N... ne le savait pas, nous, nous le savions quand nous l'interrogions. Ceci est à noter, comme aussi ce fait, que pendant toute la séance nous

avions tenu sa main dans la nôtre, car nous aurons à le rappeler quand nous chercherons à interpréter les faits que nous venons de raconter. Inutile d'ajouter, bien entendu, que les concurrents n'eurent à s'occuper ni de la branche ophthalmique de Willis ni du cancer du sein, pas plus que des lésions valvulaires du cœur ou de l'opération césarienne.

15° Nous n'avions pas trouvé d'interprétation plausible de tout cela, mais nous avions été trop vivement impressionné pour ne pas répéter des expériences analogues ; c'était d'ailleurs le seul moyen de débrouiller le problème qui se posait à nous, ou du moins de l'essayer.

De même que nous avions conduit N... par la pensée dans la salle des concours de l'Hôtel-Dieu, de même nous lui fîmes visiter des endroits divers. Parfois, les réponses qui furent faites à nos questions furent d'un vague désespérant, d'une banalité excessive ; parfois, elles furent étonnantes de précision. Bientôt, il nous fut possible de nous apercevoir que les premières nous étaient faites lorsque nous interrogions sur des sujets qui nous étaient inconnus, ou bien lorsque nous ne tenions pas les mains de N... entre les nôtres ; dans le cas contraire, nous avions des réponses précises et vraies. Le fait que nous allons rapporter montrera jusqu'où pouvaient aller l'exactitude et la précision ; il nous aidera beaucoup aussi dans l'interprétation de ces phénomènes.

16° N... est endormie, commodément installée dans son fauteuil. Elle est en résolution complète.

Nous lui suggérons de se rendre chez un de nos amis dont nous lui indiquons l'adresse, en lui donnant le nom de la rue, le numéro et l'étage.

— Je suis arrivée, nous dit-elle, au bout d'un instant.

— La porte est ouverte ; entrez. Où êtes-vous ?

— Dans un corridor.

— Qu'y a-t-il en face de la porte par laquelle vous êtes entrée ?

— Une porte vitrée à deux battants.

— Ouvrez-la et entrez. Où êtes-vous ?

— Dans une salle à manger.

— Comment voyez-vous que c'est une salle à manger ?

— Il y a un domestique qui met le couvert.

— Comment cette salle à manger est-elle meublée ?

— Il y a une table, des chaises, un buffet, un dressoir.

— Comment sont ces meubles ?

— En chêne sculpté. Les chaises sont couvertes de cuir de couleur vert foncé.

— Où est le buffet ?

— Entre les deux fenêtres. Il est très beau. Il y a beaucoup d'argenterie dedans et de beaux cristaux.

— Que voyez-vous sur le mur en face du buffet ?

— Des assiettes rares accrochées contre le mur. Au milieu il y a une horloge de vieux Boule.

— Et contre le mur en face de la cheminée, qu'y a-t-il de particulier ?

— Deux grands fusains.

— De qui ?

— D'Appian.

Nous arrêtons là l'épreuve. Pour nous, elle est aussi significative que possible ; cette salle à manger nous est très familière. Nous avons la certitude que N... n'y a jamais mis les pieds, et elle nous la décrit avec une exactitude absolue. Les réponses qu'elle fait à nos question semblent dictées par nous. Peut-être le sont-elles, en effet, sans que nous nous en doutions.

17° Quelques jours après, nous racontions tout cela à un de nos camarades, qui se montrait incrédule. Comme nous cherchions un moyen de le convaincre, il nous en fournit un qui put nous servir de moyen de contrôle. Nous n'étions jamais allé chez lui ; il nous invita à dîner pour le soir. En même temps, nous fîmes prévenir N... que nous nous rendrions chez elle dans la soirée et que nous lui amènerions un ami, ce qui nous arrivait quelquefois. Le programme s'exécute. Notre camarade nous certifie que N... n'est jamais allée chez lui ; il ne la connaît même pas. Nous l'endormons et lui suggérons l'idée qu'elle assiste au dîner. Elle nous parle alors des convives, nous dépeint exactement les personnes à côté dé qui nous nous trouvions placé, nous énumère les plats que nous avons mangés, nous dit que la salle à manger s'ouvre sur une serre, etc., etc.

Notre ami, stupéfait, crie au miracle. Pour nous, nous commençons à entrevoir une explication.

18° Cette explication se résume en un mot : nous avions encore affaire à des phénomènes de suggestion. Mais ici cette suggestion n'était plus verbale, elle ne s'effectuait plus par l'intermédiaire de notre parole venant impressionner le cerveau de N... ; c'était en quelque sorte une suggestion mentale, s'effectuant sans intermédiaire apparent, mais néanmoins d'une manière évidente et efficace. De plus, cette suggestion pouvait être inconsciente de notre part. Nous nous expliquons :

Quand nous demandions à N... la description de la salle à manger de notre ami, quand nous lui demandions ce qu'il y avait sur tel ou tel mur, mentalement, nous faisions la réponse à la demande ; nous pensions à l'horloge de Boule ou aux fusains d'Appian. Mais quand nous cherchions à savoir par elle quelles seraient les épreuves du

concours d'internat, les choses ne se passaient pas absolument de même. Sans doute, nous savions que la première épreuve était une épreuve d'anatomie, et dans notre pensée l'idée d'anatomie dominait. Mais si N... nous a fait une réponse assez précise pour que nous ayons pu deviner qu'elle faisait allusion à la branche ophthalmique de Willis, c'est sans doute qu'il y a eu de notre part suggestion inconsciente. Et de fait, nous avions dit plusieurs fois à des camarades: « Il y aura des nerfs crâniens dans l'urne. » C'était notre conviction, et nous sommes porté à croire qu'au moment où nous interrogions N... cette idée, à l'état latent dans notre cerveau, lui a été suggérée d'une manière inconsciente de notre part. De là la première partie de la réponse : « Il est question d'un nerf. » Ces mots ont très bien pu amener dans notre cerveau un développement de cette idée latente dont nous parlions il n'y a qu'un instant, quelque chose comme la réflexion suivante : Si c'était la branche ophthalmique? Et naturellement l'idée de la distribution de ce nerf pouvait être éveillée en nous par cela seul et suggérée à N..., toujours inconsciemment, plus facilement que le nom lui-même. De là sa réponse. Certes, nous n'affirmons rien; ce n'est qu'une hypothèse de notre part; mais si elle ne nous paraissait pas d'accord avec les faits, nous ne la mettrions pas en avant. Les autres réponses de N... sur des sujets lui étant absolument inconnus nous paraissent pouvoir s'expliquer de même.

19° Pour nous, la suggestion mentale, même la suggestion inconsciente, nous parurent démontrées par ces faits, et nous répétâmes des expériences analogues un assez grand nombre de fois. Bientôt, notre conviction devint absolue. Le fait suivant la fera sans doute partager au lecteur :

N... nous avait dit un jour, pendant l'hypnose, le titre exact d'un ouvrage que nous avions laissé ouvert sur notre table, avant de sortir pour venir la voir. Nous l'avions introduite par la pensée dans notre chambre, dont elle nous avait donné une descriptions minutieuse, avec le détail que nous venons d'indiquer. A quelques jours de là, quelqu'un se trouvant chez nous au moment où nous allions sortir pour aller voir N..., nous prions cette personne d'écrire quelque chose sur sa carte, sans nous dire quoi, et de déposer cette carte sur notre pendule. Notre expérience ainsi préparée, nous nous rendons chez N... Nous l'endormons, nous l'introduisons par la pensée dans notre chambre. Elle nous dit qu'il y a une carte sur notre pendule avec quelque chose d'écrit dessus, et que nous ne savons pas quoi. Après de longs efforts, elle finit par lire le prénom, le nom, sans se tromper, nous indique même que c'est la carte d'un élève de l'école polytechnique, puis nous dit que ce qu'il y a d'écrit au-dessous, c'est une invitation à dîner. Rentré chez nous, nous examinons la carte en question. Notre ami y avait écrit un quatrain.

Donc, N... ne s'était trompée sur rien de ce que nous pouvions lui suggérer. Sur le seul point que nous ignorions nous-même, elle avait répondu n'importe quoi.

A notre avis, ceci se passe de commentaire : N... répondait comme si elle avait lu dans notre pensée ; il y avait bien suggestion.

Même au bout d'un certain temps, N... lisait si bien dans notre pensée, si l'on nous permet cette image qui donne une idée exacte des faits, que lorsque nous voulions savoir d'elle quelque chose, il nous suffisait de l'endormir et de lui prendre les mains ; elle répondait bientôt à la question que nous lui posions mentalement.

Tels sont les faits que nous avons observés sur N... ;

bien entendu, nous n'avons relaté ici que les plus remarquables, les plus nets, ceux qui peuvent servir de type.

Nous devons ajouter que, depuis plus d'un an, nous n'avons pas endormi N... et que personne ne l'a endormie. Depuis cette époque, sa santé est restée parfaite, et elle n'a pas plus eu de symptômes d'hystérie depuis lors qu'elle n'en avait avant de nous servir de sujet.

DEUXIÈME PARTIE

1° La première conclusion que nous devons tirer de l'observation que nous venons de rapporter a trait à l'influence de la répétition des expériences sur le développement des phénomènes hypnotiques.

L'histoire de N... prouve d'une manière surabondante que certains sujets sont susceptibles de subir une espèce d'éducation hypnotique. Combien diffèrent, en effet, les résultats des premières séances et ceux des dernières !

La première différence qu'il nous faut noter, c'est la diminution considérable du temps nécessaire pour provoquer l'hypnose. Au début, ce temps peut être facilement noté et apprécié : à la première séance, il nous faut trois à quatre minutes. Au bout d'un certain nombre d'expériences, ce temps est tellement réduit qu'il devient inappréciable ; il nous suffit d'un regard, d'un geste, d'une injonction, pour voir l'hypnose se produire. La même observation peut s'appliquer également au réveil, qui devient des plus faciles au fur et à mesure que l'accoutumance est plus grande.

Les résultats de l'hypnose, on a pu le voir, se ressentent aussi de cette éducation. Pris dans leur ensemble, nous les avons vus se développer graduellement. D'abord à l'état d'ébauche, ils s'accentuent petit à petit, et ce n'est qu'au bout d'un certain temps qu'ils atteignent leur plus haut point de perfection. Souvent, au début, le résultat trompe notre attente; mais avec l'habitude, si ce mot ne paraît pas étrange, les insuccès deviennent de plus en plus rares; ils finissent par faire défaut complètement. Au début, si nous voulons obtenir un résultat positif, il faut que nous nous contentions de provoquer un phénomène très simple, sous peine de ne rien obtenir du tout. Plus tard, nous pouvons introduire les complications comme à plaisir, cela ne constituera plus un obstacle, et entre ces deux extrêmes, il nous sera donné d'observer toutes les transitions.

Cette influence de l'accoutumance, de l'éducation, de l'habitude, de la répétition des expériences, de quelque nom qu'on l'appelle, apparaît surtout nettement quand on considère le développement chez N... de la capacité suggestive. Les réflexions qui précèdent lui sont de tous points applicables.

En effet, nous avons vu la suggestion ne réussir d'abord que pendant l'hypnose et même pendant un temps très court. Les premiers effets de catalepsie suggestive que nous avons pu observer, après quelques insuccès d'ailleurs, n'avaient qu'une durée fort limitée. Puis, l'effet de la suggestion persiste pendant un temps plus long; il nous est possible de compliquer un peu cette suggestion; au lieu de résultats purement somatiques, et par conséquent plus simples, nous obtenons des résultats psychiques, de nature plus complexe. Même dans ce cas, il y a encore des différiences à noter entre les premières et les dernières expériences. Dans celles-ci, il faut que l'idée suggérée soit

familière à N..., sans cela elle n'obéit pas, il y a résistance ; dans celles-là, au contraire, nous pouvons suggérer n'importe quoi, l'obéissance est absolue, toute résistance abolie.

La suggestion à longue portée, la suggestion persistant après le réveil, constitue un grand progrès. Par le récit que nous avons fait, il est difficile de comprendre combien il nous a été malaisé de l'obtenir. Là encore nous avons eu d'abord de nombreux insuccès, puis des demi-succès, avant d'arriver à l'exécution complète d'un acte suggéré, quelque simple qu'il eût été cependant. L'éducation devait, en effet, être plus lente, car il intervenait un élément dont il faut tenir grand compte.

Pendant l'hypnose, N... était sous notre influence directe; nous avions sur elle une action beaucoup plus puissante. Lorsque la suggestion ne devait avoir, au contraire, son effet qu'après le réveil, deux causes pouvaient en empêcher l'exécution : d'abord, l'ordre donné pouvait être oublié ; ensuite, s'il ne l'était pas, il pouvait être discuté. Sans doute, N... le prenait pour une idée à elle ; mais rien n'empêchait plus qu'elle ne donnât pas suite à cette idée si elle la trouvait étrange. Petit à petit, pourtant, le cerveau prenait l'habitude de ne pas oublier l'idée qu'on y avait déposée, l'ordre qu'il avait reçu ; petit à petit, l'habitude de l'obéissance à cet ordre le rendait d'autant plus impérieux et en assurait l'exécution, même lorsqu'il paraissait étrange, même après discussion. C'est ce que les faits nous démontrèrent clairement.

La suggestion d'actes d'une grande banalité donna beaucoup plus vite des résultats positifs que la suggestion d'actes présentant quelque originalité ou même s'écartant de ceux qui étaient familiers à N... Dans ce cas, il nous a

été plus d'une fois possible de constater une sorte de lutte, de discussion pour ainsi dire, qui se traduisait par des exclamations dans le genre de celle-ci :

— Oh ! c'est trop fort !... Suis-je bête !... etc.

Et quand on en demandait la cause à N...

— Figurez-vous, nous disait-elle presque invariablement, que j'ai envie de faire telle chose. C'est plus fort que moi, il faut que je le fasse.

Avec le temps, c'est-à-dire à mesure que l'accoutumance devint plus grande, l'entraînement plus complet, il nous fallut moins insister au moment même de la suggestion. Au commencement, nous étions obligé de donner l'ordre à plusieurs reprises, de le faire répéter pour en assurer l'exécution. Plus tard, il n'était plus nécessaire que de le donner une fois, même aussi brièvement que possible, même à voix basse.

En résumé et en un mot, la capacité suggestive s'était développée par l'exercice et avait acquis une puissance considérable. N'est-ce pas ainsi que les choses se passent pour la mémoire, qui, d'abord rebelle, peut acquérir chez celui qui l'exerce un degré de perfection étonnant, et devenir capable de retenir pendant un temps fort long une impression déposée d'une manière fugitive, tandis qu'avant d'être exercée elle laissait échapper à bref délai ce que l'on s'était donné beaucoup de peine pour y faire entrer? Rien de surprenant d'ailleurs dans ce rapprochement, que nous faisons à dessein, puisque la mémoire joue un rôle si considérable dans les phénomènes de suggestion.

Il nous paraît donc démontré que l'influence de la répétition des expériences sur le développement des phénomènes hypnotiques est considérable. Il y a là une éducation manifeste, une sorte de dressage qui permet d'obtenir des résul-

tats qu'on n'aurait pu même ébaucher lors des premières tentatives.

Cette influence porte principalement sur les points suivants : durée de temps nécessaire à provoquer et à faire cesser complètement l'hypnose ; développement graduel des divers degrés de cette hypnose. Développement considérable de la capacité suggestive.

2° Il est aussi un autre résultat de cette répétition des expériences que l'on ne peut constater à la lecture de notre observation, mais que nous devons cependant mentionner ici. Lors des premières séances, N... éprouvait au réveil quelques douleurs de tête, quelque peu de malaise ; une ou deux fois, elle accusa un sentiment de froid général avec frisson et besoin de se réchauffer. Plus tard, ces suites de la séance deviennent beaucoup plus rares, et nous croyons que c'est grâce à l'accoutumance que nos expériences ne laissaient pas de traces désagréables derrière elles.

Néanmoins, même après fort longtemps, lorsque la durée de l'hypnose avait été prolongée plus que de coutume, lorsque nous avions eu de la peine à obtenir le résultat désiré, il nous arrivait de constater quelque malaise au réveil. Mais nous pouvions remédier à cela, car la suggestion était devenue une arme que nous savions manier. Il nous suffisait d'affirmer à N... qu'elle n'aurait ni mal au cœur ni mal à la tête, et elle ne se ressentait alors en aucune façon d'une séance même un peu prolongée.

Si chaque séance prise en particulier n'avait pas de résultat fâcheux immédiat, il pouvait arriver cependant que la répétition de ces expériences, à intervalles réguliers et pendant un temps fort long, causât quelques troubles du côté de la santé générale, des troubles nerveux surtout. Il n'en a rien été. Nous avons toujours fixé notre attention

là-dessus, et, à notre connaissance, que nous avons cherché à éclairer autant que possible, pendant tout le temps qu'elle nous a servi de sujet, N... ne s'est portée ni mieux ni plus mal qu'auparavant. Nous devons dire cependant, et peut-être y a-t-il là une cause d'une certaine importance, que nous avons eu recours à la suggestion d'une manière éventuelle pour prévenir des troubles possibles. Considérant, en effet, que par la suggestion nous empêchions N... d'avoir mal au cœur ou mal de tête, après une séance déterminée, et craignant, d'autre part, de voir se développer un état nerveux regrettable à la suite de nos expériences répétées, nous donnions ordre de temps à autre à N... de se bien porter, de ne pas être nerveuse, d'avoir de l'égalité d'humeur, etc., etc. Quelle a été l'influence de ces suggestions préventives, c'est ce qu'il nous est impossible de dire. Nous croyons cependant qu'elles ne sont pas restées étrangères au maintien d'un état général satisfaisant chez notre sujet.

3° Un autre point sur lequel nous devons attirer l'attention à propos de la santé de N..., c'est qu'elle n'était pas hystérique. Sans doute, on nous objectera qu'il est difficile de préciser si une femme est ou n'est pas hystérique. Mais nous pouvons cependant nous rapprocher beaucoup de la certitude, si nous n'y arrivons pas.

D'abord, N... n'a jamais eu d'attaques hystériques ; pas de convulsions dans l'enfance, pas de crises de nerfs, rien qui, de près ou de loin, puisse rappeler la grande attaque d'hystéro-épilepsie complète ou l'une des nombreuses variétés que nous trouvons décrites dans Richer. Rien non plus dans ses antécédents qui fasse soupçonner une névrose par hérédité. N... ne ressemblait donc en rien aux hystériques de la Salpêtrière, sur qui ont porté toutes les

expériences d'hypnotisme qui nous viennent de cette école. Et ceci est un fait à noter, car nous aurons à le rappeler plus loin.

Quant aux symptômes de l'*hysteria minor*, de la petite hystérie, ils sont plus difficiles à préciser et peuvent passer plus facilement inaperçus de la personne qui en est cependant le siège. Nous avons fait à ce sujet-là une enquête aussi étendue et aussi minutieuse que possible. Les résultats ont été négatifs. Pour nous, nous avons eu affaire à une femme nerveuse et impressionnable, mais nullement à une malade, à une névropathe. Telle d'ailleurs elle était avant nos expériences, telle elle est encore aujourd'hui, plus d'un an après la cessation de ces expériences. Nous n'avons pas développé de névrose chez elle.

Par conséquent, il ne nous est pas possible de partager l'avis de ceux qui croient que l'hypnotisme peut entraîner de graves conséquences, et compromettre d'une façon sérieuse la santé des personnes qui sont soumises à ce traitement, à condition toutefois qu'il n'y ait pas d'abus, que les expériences soient conduites avec mesure par des personnes qui ne soient dépourvues ni d'intelligence ni d'instruction. Ceci, bien entendu, s'applique aux sujets bien portants, chez lesquels aucune diathèse nerveuse ne s'est révélée. Si l'on s'adresse au contraire à des hystériques avérées, nous croyons qu'on peut être plus affirmatif encore.

Mais c'est là un point que nous devons laisser de côté, car ce ne serait plus sur l'observation de N... que nous pourrions baser notre affirmation.

4° Nous avons fait remarquer la différence qui existait entre N... et les sujets que Charcot et ses élèves trouvaient parmi les hystériques de la Salpêtrière. On ne sera donc pas étonné de rencontrer des différences entre les résultats.

Pour l'école de la Salpêtrière, il y a trois phases dans l'hypnotisme, comme il y a quatre périodes dans l'attaque d'hystéro-épilepsie. Elles sont très nettes, distinctes les unes des autres, et par de certains procédés on peut faire passer le sujet de l'une à l'autre. Il n'entre pas dans notre sujet de faire le tableau clinique de ces trois phases; il nous suffit de les rappeler : phase de léthargie ; phase de catalepsie; phase de somnambulisme.

Sans doute, nous rencontrons chez N.. la phase de léthargie, ou plutôt son analogue, à une certaine période de ce que nous avons appelé son éducation hypnotique; mais nous ne l'avons pas rencontrée d'emblée ; elle n'a pu être obtenue que consécutivement à d'autres états, et quand nous l'avons constatée, nous n'avons pu la transformer en catalepsie par le soulèvement des paupières, moyen indiqué par Charcot. De même, un bruit violent n'a jamais amené ce résultat.

Sans doute, nous avons produit un état qui se rapprochait de la phase cataleptique; mais cette catalepsie était une catalepsie suggestive, si l'on peut désigner ainsi les effets de suggestion rappelant les phénomènes de la catalepsie véritable ; et nous croyons qu'il y a là une différence à enregistrer, d'autant plus que les moyens indiqués pour ramener de l'état cataleptique à l'état léthargique sont demeurés sans résultat entre nos mains.

Sans doute, enfin, nous avons eu également la phase somnambulique, représentée par l'état le plus ordinaire de N..., l'état pendant lequel sa capacité suggestive est devenue et est restée ce qu'on l'a vue par les faits que nous avons rapportés; mais nous devons répéter encore que cet état ne s'est développé qu'à la longue, et que lorsque nous l'avons eu obtenu, il ne nous a pas été possible de faire repasser N... à l'état de léthargie, tandis que les phénomènes de

catalepsie, tels que nous les avons compris et interprétés, se produisaient à volonté sans manœuvre particulière. Ceci n'a rien qui doive nous surprendre, puisque leur cause était la suggestion, et que, d'après Charcot lui-même, la phase somnambulique est la plus favorable au succès des suggestions.

D'ailleurs, ce n'est que dans les résultats obtenus pendant nos premières expériences qu'on peut rechercher les analogues des phases indiquées par l'école de la Salpêtrière; car plus tard, c'est l'état somnambulique que nous produisions d'emblée, état qui avait d'ailleurs tous les caractères de la léthargie lorsque nous laissions N... à elle-même, et qui nous présentait à volonté, nous l'avons dit, les apparences de la phase cataleptique. En réalité, donc, rien de net et de tranché, mais plutôt un mélange des trois états.

L'histoire de N... nous représente peut-être mieux les différents degrés décrits par Bernheim ; mais l'ordre dans lequel nous les avons observés n'est cependant pas celui qu'il indique. Nous avons observé, en effet, d'abord la somnolence et l'occlusion forcée des paupières, qu'il considère comme caractéristique du *premier degré*. Mais à cet état a succédé chez N... un sommeil caractérisé par la perte de relation avec le monde extérieur, que l'observateur de Nancy regarde comme propre au *quatrième degré ;* tandis que la catalepsie suggestive, considérée comme particulière au *second degré*, n'a été obtenue que beaucoup plus tard. Pour ce qui est du *troisième degré*, dans lequel apparaissent les mouvements automatiques, nous n'avons pu le provoquer. Ces mouvements automatiques n'ont pu être produits par nous qu'à l'aide de la suggestion verbale. Quant au somnambulisme, dont Bernheim fait son *cinquième* et *sixième degré*, il est bien

venu, en effet, constituer le dernier terme de la série des diverses phases observées.

Il en est une cependant qui s'est montrée à nous avec des caractères de netteté absolue, et dont nous n'avons retrouvé l'équivalent ni dans la division de Charcot ni dans celle de Bernheim, quoique ce dernier rapporte cependant des fait analogues. C'est celle pendant laquelle nous avons vu se produire des hallucinations, du délire d'une manière toute spontanée, et que nous pouvons comparer avec assez d'exactitude à la quatrième période de l'attaque complète d'hystéro-épilepsie. Nous ne ferons toutefois que signaler le fait sans insister autrement ; d'abord, parce que nous ne l'avons observé qu'un nombre de fois assez restreint ; surtout, parce que nous n'attachons pas une importance considérable à ces divisions schématiques en périodes, phases ou degrés.

C'est peut-être là un moyen de classification, mais nous sommes persuadé que les faits observés ne rentrent jamais que d'une manière forcée dans ces cadres tracés à l'avance, exactement comme un malade étudié cliniquement ne présente jamais le tableau complet d'une des maladies décrites avec tant de soin et si nettement séparées les unes des autres dans les traités de pathologie.

5° L'une des conclusions à tirer de notre observation nous paraît être l'influence thérapeutique de la suggestion. Sans doute, nous n'avons constaté nous-même comme effets thérapeutiques que des faits bien restreints. Néanmoins, de l'ensemble de ce que nous avons vu, il est résulté pour nous une conviction absolue, qui n'a pu que se fortifier par les faits que nous avons trouvés signalés à droite et à gauche, que nous avons pu observer dans d'autres circonstances. Après la publication de l'ouvrage de Bernheim :

De la Suggestion et de ses applications à la thérapeutique, il serait oiseux d'entrer dans de grands détails à ce sujet; nous voulons nous contenter seulement de relever dans l'observation de N... les faits qui militent en faveur de cette manière de voir.

D'abord, l'analgésie, l'anesthésie, que nous avons toujours constatée pendant l'hypnose, même sans la provoquer par suggestion, nous ferait volontiers adopter les idées des auteurs qui ont affirmé qu'on pouvait pratiquer sans douleur des opérations chirurgicales pendant le sommeil hypnotique.

Des faits existent d'ailleurs qui justifient cette manière de voir. Rappelons les plus anciens : ablation d'un sein, en 1829, par Jules Cloquet; amputation d'une jambe, en 1845, par le Dr Loysel (de Cherbourg); la même année, amputation de deux cuisses par les Drs Fanton et Toswel (de Londres); la même année encore, amputation d'un bras, par le Dr Joly (de Londres); en 1859, incision d'un abcès à l'anus, par Broca et Follin; amputation de cuisse, par le Dr Guérineau (de Poitiers), etc. Nombre de résultats douteux, nombre d'insuccès ont été obtenus, il est vrai.

Nous croyons cependant que ce procédé anesthésique, qui mettrait à l'abri des accidents qui peuvent arriver par l'éther ou le chloroforme, pourrait, dans certains cas, donner des résultats extrêmement précieux. Loin de nous la pensée de vouloir l'appliquer toujours et quand même. Les cas où cette application serait possible seraient sans doute moins nombreux que ceux dans lesquels on appelle à son aide l'éther ou le chloroforme. Mais les travaux de Bernheim nous montrent que le nombre des personnes susceptibles d'être hypnotisées est plus grand qu'on ne le croirait, et nous pensons qu'avec un certain entraînement préalable, en appelant à son aide la suggestion, aux effets si puissants,

il serait possible de pratiquer sans douleur des opérations importantes pendant l'hypnose.

D'autre part, nous trouvons dans l'observation de N... deux faits qui nous paraissent absolument significatifs. Nous avons à plusieurs reprises fait disparaître la céphalalgie. Nous avons remédié à des gastralgies fort douloureuses. La suggestion a donc une action manifeste sur certaines affections d'origine nerveuse. Ceci n'a rien qui doive surprendre d'ailleurs, si l'on se rapporte à certains faits que nous avons signalés.

Nous avons obtenu par suggestion des paralysies, des contractures, de l'incoordination des mouvements. Par suggestion aussi, nous avons fait disparaître des maladies provoquées. Sans lésion de système nerveux, nous avons pu obtenir des manifestations qui pouvaient faire croire à des états morbides. Nous savons qu'il existe des états morbides caractérisés par des symptômes analogues à ceux que nous provoquions artificiellement, et dans lesquels cependant l'anatomie pathologique la plus délicate est incapable de nous révéler la moindre lésion du système nerveux. Pourquoi ne pas croire à la réciproque et à la possibilité de faire disparaître par suggestion des états analogues à ceux que cette même suggestion est capable de créer ?

L'un ne choque pas plus la raison que l'autre. Les conditions, quoique inverses, sont analogues. Pourquoi les résultats ne le seraient-ils pas ? Il va sans dire cependant que, dans ce cas, la suggestion devrait peut-être être continuée longtemps, répétée un grand nombre de fois avant d'obtenir l'amélioration ou la guérison attendue. Mais ceci ne doit ni nous surprendre ni nous arrêter. Certains états contre lesquels, suivant nous, on aura à lutter par la suggestion sont autant des effets de l'habitude que

de la maladie, et il faudra, par suite, opposer habitude à habitude pour obtenir le succès.

Mais nous ne voyons pas là de raison pour se décourager et pour abandonner un procédé de traitement qui d'ailleurs n'en est plus à faire ses preuves, car ces idées que nous inspirait l'observation de notre sujet il y a déjà deux ans, ont reçu depuis une sorte de confirmation et de consécration par la publication de certains faits dont l'authenticité nous paraît indiscutable, étant donné les noms de ceux qui les ont publiés.

Ces idées ne sont d'ailleurs pas nouvelles, puisque, en 1780, un élève de Mesmer écrivait les lignes suivantes : « Si M. Mesmer n'avait d'autre secret que celui de faire agir l'imagination efficacement pour la santé, n'en aurait-il pas toujours un bien merveilleux ? Car si la médecine d'imagination était la meilleure, pourquoi ne ferions-nous pas la médecine d'imagination ? » Sans doute, cela est bien vague, bien peu précis; mais n'y trouve-t-on pas l'embryon de l'idée de la thérapeutique suggestive?

6° La dernière conclusion que nous avons à tirer des faits que nous avons racontés est relative à ce que nous avons appelé la suggestion mentale.

La suggestion ordinaire ne nous arrêtera pas. Ce n'est pas que son intérêt ne soit considérable ; il résulte, en effet, jusqu'à l'évidence de tous les faits que nous avons rapportés, que son rôle est prépondérant dans le développement et la manifestation des phénomènes que l'on peut constater grâce à l'hypnotisme. On a pu voir la part qu'il fallait lui attribuer dans l'explication des faits de catalepsie provoquée, que nous avons même désignée, à cause de cela, sous le nom de catalepsie suggestive ; on a vu comment par elle nous pouvions faire pendant l'hypnose ce que

bon nous semblait du sujet endormi ; comment par elle nous pouvions avoir action sur les actes du sujet, non seulement immédiatement après le réveil, mais encore longtemps après la fin de l'hypnose; comment, enfin, dans certains cas, il serait possible au médecin d'user de cette influence dans un but thérapeutique. Nous n'insisterons donc pas.

Cette suggestion est d'ailleurs facile à comprendre, et son mécanisme, si le mot ne paraît pas trop bizarre, a été parfaitement expliqué par Bernheim, et nous ne saurions mieux faire que de renvoyer le lecteur désireux de détails à la source même, à l'ouvrage du savant professeur de Nancy ; là il trouvera la conviction que cette théorie est la vraie, comme nous l'y avons trouvée nous-même.

Mais à côté de la suggestion effectuée par la parole ou par un moyen physique quelconque, nous avons observé la suggestion mentale. Les derniers faits que nous avons consignés ne peuvent recevoir d'explication plausible qu'en admettant l'existence de ce mode particulier de suggestion. Sans doute, l'on trouvera notre affirmation hardie. Nous devons avouer que ce n'est pas sans hésitation que nous avons fini par accepter l'idée que nous émettons aujourd'hui; mais les fait parlent, et leur éloquence nous paraît grande.

Nous ferons remarquer cependant que d'autres ont été plus hardis que nous. Nous disons, en effet, que nous avons constaté l'existence d'une suggestion que nous avons désignée sous le nom de suggestion mentale, parce que, dans les cas où nous l'avons remarquée, l'idée n'avait pu être transmise au cerveau du sujet par aucun des moyens physiques naturels, pas plus par la vue que par l'ouïe ; il n'y avait aucune manifestation physique exté-

rieure de l'idée suggérée ; seule, la main du sujet tenue dans la nôtre, établissait ou paraissait établir une communication entre nous. Et, de fait, lorsque le contact n'existait pas, lorsque cet intermédiaire faisait défaut, nous n'avons pas obtenu la suggestion. C'est donc l'existence d'une suggestion mentale et par contact de la personne suggérante et du sujet hypnotisé que nous tirons comme conclusion des faits dont on a lu le récit plus haut.

D'autres ont été plus hardis que nous, avons-nous dit. N'avons-nous pas vu, en effet, Richet (1) chercher à démontrer l'existence de la suggestion à l'état de veille sans l'intermédiaire même de ce contact que nous indiquions tout à l'heure? Ce n'est pas que ce contact nous paraisse faciliter l'explication du phénomène ; mais, d'après nos expériences, il nous faut le considérer comme une condition *sine quâ non* du succès de l'expérience. Pour Richet, cette condition n'existe pas. D'autre part, la suggestion dont nous sommes arrivé à affirmer la réalité s'adressait à un sujet plongé dans le sommeil hypnotique et se trouvant, par conséquent, dans des conditions toutes particulières, résultat d'une longue éducation. La suggestion dont nous parle Richet s'adresse, au contraire à des personnes quelconques prises dans leur état normal. La conclusion du philosophe, que nous n'attaquons pas d'ailleurs, nous paraît donc dépasser de beaucoup la nôtre en hardiesse.

Il résulte également, selon nous, de ce que nous avons dit et raconté plus haut, que cette suggestion mentale peut être inconsciente de la part de la personne qui suggère. Nous croyons l'avoir fait comprendre par l'interprétation que nous avons donnée de l'un des faits que nous avons observés ; nous n'y reviendrons pas ; si nous le

(1) In Revue de philosophie.

rappelons ici, c'est simplement pour faire la réflexion que cette suggestion mentale inconsciente pourrait peut-être donner l'explication de faits en apparence jusqu'ici complètement inexplicables, qu'il faut bien admettre, étant donné l'autorité des personnes qui les ont observés et signalés, et qui se sont posés comme des problèmes dont la solution préoccupe à bon droit le monde savant. Mais il ne nous appartient pas de tenter ici cette explication ; qu'il nous suffise d'indiquer la voie où l'on pourrait peut-être s'engager.

Nous ne voulons pas non plus avancer la moindre hypothèse explicative au sujet de ces phénomènes de suggestion mentale dont nous avons constaté l'existence ; ce serait à la fois inutile et dangereux ; on nous permettra de ne pas insister. La réserve la plus exagérée est ici le parti le plus sage ; c'est celui auquel nous nous arrêterons.

Nous voici arrivé au terme de notre travail. C'est avant tout un document que nous avons voulu établir, estimant que le résumé de faits observés avec consciense, et relatifs à une des questions à l'ordre du jour de la science, pourrait présenter quelque intérêt et être peut-être de quelque utilité. Nous avons accompagné et surtout fait suivre le récit de ces faits de quelques réflexions qu'ils nous avaient inspirées, heureux si nous pouvons faire partager au lecteur notre manière de voir !

Vu et permis d'imprimer :

Montpellier, le 18 décembre 1886.
Le Recteur de l'Académie,
correspondant de l'Institut,
CHANCEL.

Vu et approuvé.
Montpellier, le 18 décembre 1886
Le Doyen,
CASTAN.